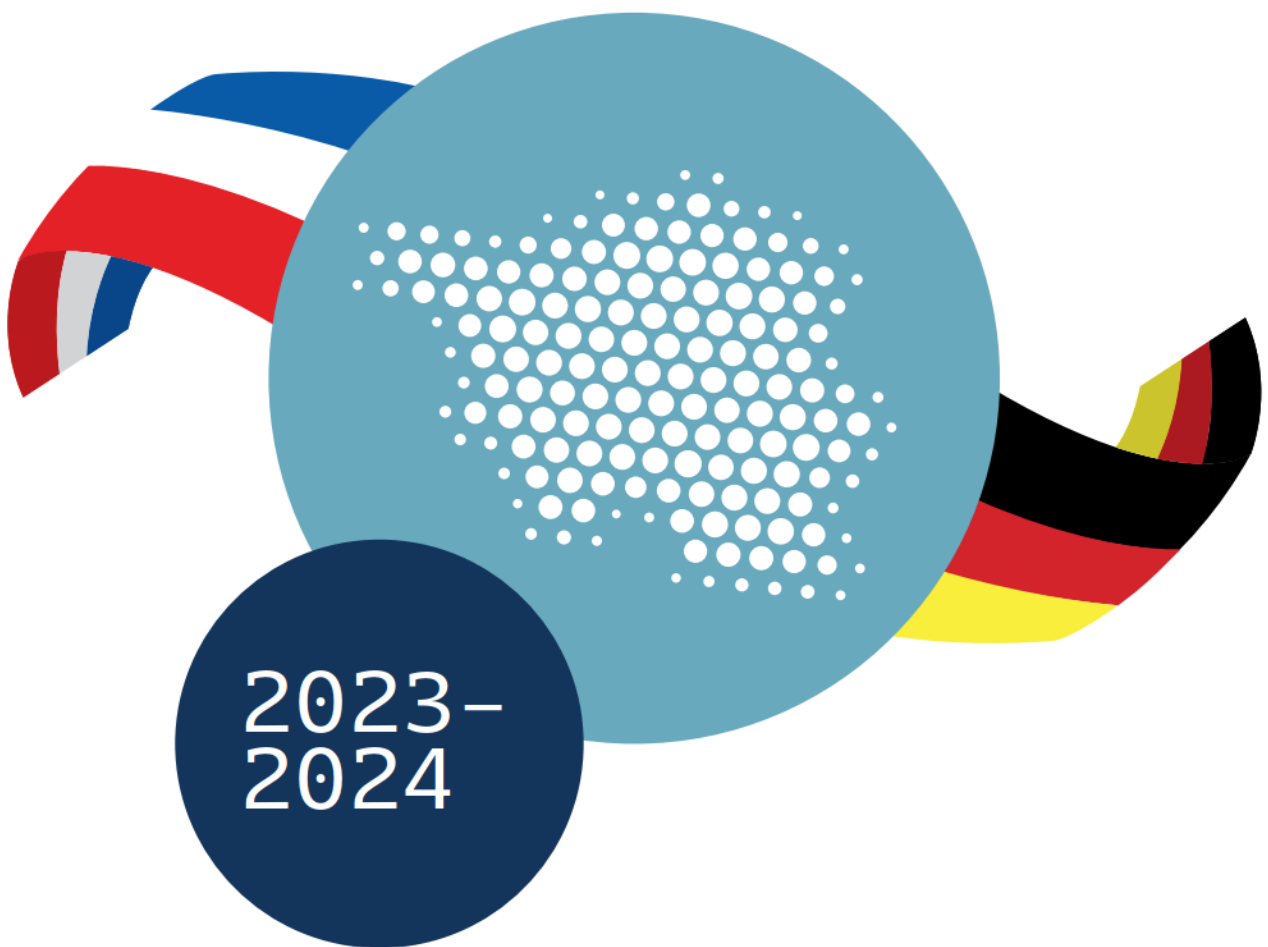


Stratégie France

Feuille de route IV



1. Education préscolaire

a) Réseau des maternelles Elvsée

Jusqu'à présent 89 établissements préscolaires de Sarre remplissent les critères de la charte qualité franco-allemande et ont été intégrés au « Réseau franco-allemand des écoles maternelles bilingues – Élysée 2020 ». Au total, l'Allemagne compte 210 établissements certifiés.

Obj. Poursuite du développement du réseau écoles maternelles bilingues Élysée et des mesures de formation continue communes.

b) Crèches et écoles maternelles bilingues

Parmi les 493 crèches sarroises, plus de la moitié opèrent de manière bilingue. Dans ces établissements, les élèves sont en contact quotidien avec la langue française. Certains proposent même une immersion à 50% dans des équipes franco-allemandes paritaires. La Sarre soutient cette éducation bilingue en offrant un cadre propice : Les personnes titulaires de diplômes français bénéficient de simplifications administratives et les formations continues sont encouragées dans les établissements.

Obj. Développement de l'offre bilingue dans les crèches et les écoles maternelles et poursuite des simplifications administratives concernant l'embauche de personnes titulaires de diplômes français.

2. Enseignement primaire

a) Écoles primaires bilingues

L'ensemble des 161 écoles primaires de Sarre enseigne le français à partir du CE2 (3. Klasse), 44 d'entre elles le font à partir de la classe de CP (1. Klasse). Quatre écoles supplémentaires les rejoindront en 2023/2024. Cinq des 44 établissements sont bilingues. En coopération avec l'Ambassade de France, l'offre de certification en langue française au niveau primaire (DELF Prim A1.1) continue de progresser.

Obj. Pérennisation de l'offre bilingue/biculturelle franco-allemande dans les écoles primaires sarroises et développement de l'enseignement généralisé du français à partir du CP.

b) Développement qualitatif de l'enseignement du français

Afin d'améliorer et d'étendre l'offre bilingue/bi-culturelle franco-allemande dans les écoles primaires sarroises, différents leviers sont utilisés. Un accent particulier est par exemple mis sur le conseil, la formation initiale et continue des enseignants et le développement des supports pédagogiques. Le public est également largement informé des mesures et offres.

L'étroite coopération des responsables éducatifs permet un échange entre enseignants sarrois et français. A l'avenir, les deux parties devraient bénéficier davantage des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances sur le cadre scolaire et juridique des enseignants participant au programme d'échange.

Obj. Approfondissement de la coopération transfrontalière des autorités éducatives de la Grande Région et extension de l'offre des échanges de proximité Sarre-Moselle pour les écoles primaires en collaboration avec les services académiques français compétents.

3. Etablissements d'enseignement général

a) Promotion du bilinguisme

Les élèves des 34 établissements d'enseignement général secondaire de Sarre peuvent apprendre le français au plus tard à partir de la 6ème (6. Klasse). 22 de ces établissements proposent le français comme première langue étrangère. Quatre établissements sont des établissements Abi-Bac et délivrent deux diplômes valables en France comme en Allemagne.

Obj. Pérennisation de l'offre de certificats de langue française B1 en lien avec les examens de fin d'études secondaires dans les écoles communautaires et développement de l'offre DELF scolaire et DELF scolaire intégré.

b) Programmes d'échanges et stages scolaires en France

Les programmes d'échange de groupes ou individuel enrichissent l'enseignement dispensé dans les établissements sarrois. Les stages scolaires en France permettent quant à eux une meilleure préparation des élèves au marché du travail transfrontalier.

Obj. Renforcement du programme d'échange Robert Schuman et intensification de l'offre de stages scolaires transfrontaliers.

c) Développement qualitatif de l'enseignement du français

La thématique de la mobilité dans la formation initiale et continue des enseignants et l'organisation de l'enseignement sont des leviers importants pour garantir l'offre et la qualité des enseignements.

Obj. Intégration d'assistants de langues étrangères dans le quotidien scolaire.

4. Formation professionnelle

Dans les écoles professionnelles, l'enseignement du français était jusqu'à présent proposé pour des métiers spécifiques (commerce, vente). Grâce au nouvel aménagement des programmes (secteurs d'apprentissages), chaque centre de formation professionnel peut désormais proposer une langue étrangère en fonction de ses besoins. La Sarre compte à ce jour six filières professionnelles franco-allemandes : automobile, tourisme, hôtellerie/gastronomie, bâtiment, énergie, systèmes d'information. Ces branches doivent être pérennisées et développées.

La mobilité transfrontalière étant ici aussi un élément clé de l'apprentissage culturel et linguistique, les programmes ProTandem, Erasmus+, Interreg, OFAJ, etc. sont encouragés.

Obj. Développement de l'offre de filières professionnelles franco-allemandes et poursuite du modèle de formation professionnelle transfrontalière Sarre-Lorraine.

5. Economie, technologie et innovation

a) Relations économiques avec la France

Grâce notamment à la promotion ciblée de projets sarrois de prospection de marchés en France et de projets français en Sarre, les relations économiques avec la France continuent de s'intensifier chaque année. Le montant des exportations de la Sarre vers la France qui s'élève à plus de deux milliards d'euros vient illustrer cette orientation de l'économie sarroise. Afin de continuer dans ce sens, la Sarre travaille à des coopérations avec plusieurs régions françaises dans des domaines porteurs (industries créatives et numériques, intelligence artificielle, cyber sécurité...). Les coopérations sont stimulées par l'envoi de délégations économiques et scientifiques dans les régions françaises.

Obj. Analyse du potentiel économique d'une intensification des liens entre l'économie sarroise et le monde francophone ; introduction d'une série de manifestations "Business Talk" pour la mise en réseau avec des entreprises de la Grande Région et mise en place d'une offre de consultations du « Guichet unique » au Bureau de la Sarre en France.

b) Transfert de technologie et créations d'entreprise

La promotion de la création d'entreprise à orientation technologique et du transfert de technologie est une priorité de la stratégie d'innovation et de développement économique du Land. Sur le long terme, la Sarre souhaite devenir un marché d'entrée européen pour les start-ups étrangères. Il s'agit notamment aussi de relier les structures sarroises aux incubateurs et accélérateurs à succès internationaux, et de faciliter ainsi aux start-ups sarroises le pas vers l'internationalisation. Le projet Interreg Push.GR – une plateforme pour entrepreneurs et étudiants des établissements d'enseignement supérieur de la Grande Région – est à cet égard exemplaire.

Obj. Mettre en réseau les institutions sarroises et les pépinières d'entreprises à succès international et présenter aux start-ups étrangères un marché d'entrée attrayant en Sarre.

c) Synergies avec les programmes Interreg

Entre 2015 et 2022, 47 projets de coopération et 7 microprojets ont pu être mis en œuvre dans la cadre du programme Interreg Grande Région et 2 projets de coopération dans le cadre du programme Interreg Europe du Nord-Ouest. Pour la période de financement 2021-2027, les trois programmes (Grand Région, Europe du Nord-Ouest, Europe) ont d'ores et déjà été acceptés.

Obj. Mieux exploiter les synergies grâce à l'intégration du service Interreg au sein du département pour les Affaires européennes et internationales de la Chancellerie d'État.

6. Sciences et enseignement supérieur

a) Recherche européenne et orientation sur la France

Les établissements d'enseignement supérieur sarrois sont hautement qualifiés sur le plan international, européen et au niveau transfrontalier. De par l'accent mis sur la recherche européenne avec un focus sur la France ainsi que sur la recherche interdisciplinaire sur les espaces frontaliers, ils servent de moteur pour la Grande Région dans les domaines de l'économie, de l'aménagement du territoire ou du tourisme.

Le Pôle France de l'Université de la Sarre est un exemple d'entretien et d'élargissement des contacts institutionnels et scientifiques francophones. Ces activités doivent continuer à être renforcées. La coopération entre les écoles à profil européen et l'Université est encouragée par une journée de l'Europe pour les élèves. La "stratégie francophonie" de l'École supérieure de technique et d'économie (« Hochschule für Technik und Wirtschaft ») de la Sarre est également accompagnée.

Avec les projets Interreg Center for Border Studies et Bridge, d'autres études transfrontalières coopératives ont été mises en œuvre au cours des dernières années. La recherche sur l'Europe dans le domaine des sciences sociales et du cluster de recherche sur l'Europe à l'Université de la Sarre continuera d'être développée de manière stratégique.

Obj. Développer et mettre en œuvre des coopérations entre les universités et institutions sarroises avec des structures en France, dans la Grande Région et dans les pays francophones, notamment avec le réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie, afin de mettre en réseau les compétences françaises dans le domaine scientifique à l'échelle nationale.

b) Offre d'études transfrontalières

Les établissements d'enseignement supérieur sarrois disposent d'une offre exceptionnellement large de cursus franco-allemands et transfrontaliers. Celle-ci est continuellement développée afin de tenir compte des conditions spécifiques de la Sarre et de la Grande Région et de garantir leur compétitivité. Le cursus de licence « sciences européennes » à l'Université de la Sarre a débuté au semestre d'hiver 2020/21. En octobre 2022, plus de 50 étudiants étaient inscrits. Un cursus de master est en développement.

Obj. Elargissement et promotion de l'offre d'études transfrontalières de l'Université de la Sarre. Promotion renforcée de l'orientation professionnelle et informations sur les cursus transfrontaliers à l'Institut supérieur franco-allemand de techniques, d'économie et de sciences (ISFATES).

c) Coopération transfrontalière dans l'IA et la cyber sécurité

La Sarre excelle en matière de recherche dans les domaines de l'IA et de la cyber sécurité. Le pôle informatique de l'Université de la Sarre, notamment le DFKI et le CISPA, constitue une base solide pour une coopération intensive avec des partenaires français et européens. Des réalisations concrètes comme la création du réseau virtuel franco-allemand de recherche et d'innovation en intelligence artificielle et du Franco-German Center for Cybersecurity (initiative de recherche commune entre le CISPA Helmholtz Center for Information Security et le Laboratoire lorrain de recherche en Informatique et ses applications (LORIA)) témoignent de la richesse des contacts.

Obj. Développement d'un centre de recherche à vocation internationale sur l'IA et la cyber sécurité.

d) Plurilinguisme

Avec sa stratégie France, la Sarre aspire à devenir la première région multilingue d'Allemagne. Les universités prennent une part active à cette démarche et mettent en place plusieurs mesures. La formation bilingue et binationale des enseignants sera poursuivie avec le projet "BiPrimar". Une chaire UNESCO pour le plurilinguisme sera créée à l'Université de la Sarre. La recherche et le transfert à l'Institut des langues et du plurilinguisme de l'Université de la Sarre seront pérennisés. Le projet "Französisch für alle" (français pour tous) doit permettre de regrouper des cours de langue numériques et hybrides au sein de la chaire de linguistique romane. De nouveaux guides linguistiques seront développés sur des thèmes spécifiques comme la santé ou le sport.

Obj. Campus trilingue : mise en œuvre de la politique linguistique établie, en mettant l'accent sur l'anglais et le français, et extension des offres de services et conseils multilingues.

7. Affaires sociales et santé

La signature de la convention de coopération MOSAR à l'été 2019 et le projet Interreg GEKO SaarMoselle ont posé les bases d'une coopération dans le domaine de la santé. L'« Interface Santé SaarMoselle » a été créée dans le prolongement du projet « GeKo Santé SaarMoselle » et la convention MOSAR devra être étendue à la prise en charge transfrontalière des AVC. L'accord existant relatif à la coopération transfrontalière des services de secours de Sarre et de la région Grand Est devrait aussi être révisé. D'autres outils seront développés pour une planification transfrontalière concertée des infrastructures médicales.

Depuis 2021, la journée de la santé SaarMoselle est organisée annuellement, offrant une plateforme de réseautage aux acteurs du secteur de la santé de la région. Le projet phare émanant de ces entretiens, poursuivi par l'Eurodistrict SaarMoselle et le gouvernement de la Sarre et en concertation avec le versant français, est la création, à long terme, d'un corridor de part et d'autre de la frontière. Des projets pilotes doivent permettre, par étapes successives et de manière ponctuelle et réciproque, l'accès aux prestations de santé hospitalières et ambulatoires.

Obj. Mise en place progressive d'un corridor de santé le long de la frontière franco-allemande afin d'améliorer l'accès aux soins médicaux pour les habitants de la région frontalière.

8. Marché de l'emploi transfrontalier

Les personnes qui vivent et travaillent dans la région partenaire rencontrent souvent des obstacles. La Task Force Frontaliers attire l'attention sur ces difficultés depuis plusieurs années. Elle sera reconduite dans ses missions.

Récemment, plusieurs avancées majeures facilitant le quotidien des travailleurs frontaliers ont été obtenues (fin de la double imposition des travailleurs en chômage partiel, régulation européenne relative au télétravail transfrontalier). Dans les années à venir, le gouvernement de la Sarre continuera à œuvrer à la réduction des obstacles. Une institutionnalisation des échanges entre le ministère sarrois du Travail et les autorités compétentes de la Région Grand Est est en ce sens prévue.

Obj. Réduction des obstacles à la mobilité existants ou émergents sur le marché du travail transfrontalier et renforcement de la formation continue transfrontalière dans le cadre d'une stratégie commune de maintien de la main-d'œuvre qualifiée.

9. Mobilité

Avec ses voisins, la Sarre poursuit ses efforts afin de créer une offre attrayante dans le domaine du transport ferroviaire transfrontalier de proximité. Elle investit conjointement avec la Rhénanie-Palatinat, le Bade-Wurtemberg et la région Grand Est dans le développement, l'homologation et l'acquisition de véhicules ferroviaires qui pourront bientôt être utilisés sur les réseaux français allemand. À compter de 2025, ces liaisons transfrontalières directes seront proposées quotidiennement en Sarre : Trèves-Perl-Thionville-Metz (toutes les deux heures) ; Sarrebruck-Metz (toutes les heures) ; Sarrebruck-Strasbourg (toutes les deux heures). La commande des véhicules nécessaires a déjà été lancée. Une ligne de bus entre Sarrelouis et Saint-Avold viendra compléter l'offre transfrontalière.

Obj. Mise en place de nouvelles liaisons transfrontalières de bus et de train et réflexion sur un tarif franco-allemand commun pour les transports publics.

10. Energie

La Sarre souhaite développer avec ses voisins, avant tout au sein de la Grande Région, des stratégies communes pour la sécurité énergétique de demain. L'interconnexion des infrastructures d'acheminement d'hydrogène et la mise en place de projets communs sont pour cette raison au cœur de son action, comme par exemple la connexion du réseau sarrois aux réseaux d'approvisionnement européens dans le cadre des différentes stratégies hydrogène.

Le Land travaille également à la mise en relation de différents projets d'hydrogène dans la Grande Région et à la mise en place d'une économie transfrontalière de l'hydrogène, en particulier dans le cadre d'une IPCEI Technologies et systèmes hydrogène.

Obj. Mise en réseau des infrastructures de transport d'hydrogène, lancement de projets communs et sécurisation de l'approvisionnement en gaz par une coopération avec la France.

11. Environnement

La Sarre travaille en étroite collaboration avec ses voisins français en matière de prévention des risques. Concernant la centrale nucléaire de Cattenom, le centre de stockage de Bure et la plateforme chimique de Carling, le gouvernement du Land échange régulièrement et en toute confiance avec les interlocuteurs compétents en France, ce qui permet d'informer les citoyens en toute transparence. Cet échange régulier d'informations à tous les niveaux sera poursuivi.

Des exercices conjoints réguliers permettent de garantir la sécurité de la population, par exemple via des exercices transfrontaliers aux abords de la centrale nucléaire de Cattenom.

Obj. Participation à la procédure d'autorisation du centre de stockage de Bure et à la prolongation prévue de la durée de vie de la centrale nucléaire de Cattenom et information transparente des citoyens.

12. Affaires intérieures

a) Coopération transfrontalière

Les forces de sécurité et les services de secours contribuent à une bonne cohabitation au sein de la Grande Région. La sécurité et l'ordre public ne peuvent néanmoins être garantis uniquement à l'intérieur des frontières. Dans la zone frontalière densément peuplée, la coopération intensive et confiante entre les autorités est particulièrement importante.

Obj. Développement des services de secours transfrontaliers et réalisation d'exercices communs dans le domaine de la protection civile et de l'ordre public transfrontalier.

b) Programmes d'échange

Une bonne coopération n'est possible sans une connaissance approfondie de la langue et du fonctionnement des structures du voisin. En ce sens, des formats d'échange et de formation franco-allemands continueront d'être développés, tout comme les stages en immersion chez des partenaires du Grand Est.

Obj. Mise en place de modules de formation et d'exercices communs pour les (futurs) fonctionnaires et les forces de sécurité de la région, par exemple par le biais de stages intensifs croisés.

13. Culture

La coopération culturelle franco-allemande et à l'échelle de la Grande Région occupe depuis toujours une place particulière dans la politique culturelle sarroise. Le festival franco-allemand des arts de la scène Perspectives, qui célébrait en 2023 sa 45e édition, en est un excellent exemple. L'accès à la culture dans les écoles (EAC), les coopérations entre établissements d'enseignement supérieur artistique ou le soutien à la mobilité des artistes sont d'autres éléments importants. Un guide de la mobilité des artistes, qui contient de nombreuses informations sur les conditions juridiques, fiscales et d'assurance dans les différents pays, a par exemple été publié en ligne en deux langues (DE-FR).

Obj. Les objectifs dans le domaine culturel sont nombreux :

- Intensification des projets de coopération franco-allemands au niveau institutionnel et développement de nouveaux projets communs.
- Consolidation des coopérations transfrontalières existantes entre les établissements d'enseignement supérieur artistique et élargissement des réseaux.
- Organisation de tables rondes avec des acteurs français et allemands sur différentes thématiques (promotion de la culture, art contemporain, art urbain, culture industrielle et patrimoine, éducation culturelle).
- Soutien à la mise en réseau et à la coopération transfrontalière des sites de la Grande Région classés au patrimoine mondial.
- Promotion des échanges artistiques et mise en réseau dans le domaine de la coopération muséale franco-allemande.
- Actions communes en matière de durabilité et de numérisation dans la culture, notamment par le développement de la coopération avec le Rectorat de Nancy-Metz, par exemple dans le cadre de projets Micro-Folies.

14. Justice

a) Coopération transfrontalière

Depuis mi-2016, le Landgericht (équivalent au tribunal judiciaire) de Sarrebruck coopère avec celui de Sarreguemines. Dans chacun des deux tribunaux, un(e) juge de contact est désigné(e) afin de servir d'interlocuteur au tribunal partenaire. En 2019, il a également mis en place une chambre civile et une chambre de commerce francophones, permettant, pour certaines affaires commerciales et civiles de première instance, de mener les auditions en français.

Obj. Institutionnalisation et approfondissement du partenariat entre le tribunal judiciaire de Sarrebruck et le « tribunal judiciaire » de Sarreguemines dans le contexte du « tribunal de commerce ».

b) Formation juridique franco-allemande

Un programme d'échange franco-allemand pour les juristes stagiaires en formation juridique préparatoire et les élèves-avocats inscrits à l'Ecole de Formation professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris a été mis en place. Celui-ci vise à approfondir les compétences linguistiques et de la culture (juridique) du pays partenaire. Depuis juin 2021, trois avocates stagiaires allemandes et une élève avocate française ont participé à ce programme d'échange.

Obj. Pérennisation de la coopération avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris dans le domaine de la formation des avocats stagiaires et évaluation du premier cycle d'échanges ; extension des coopérations du Centre Juridique Franco-Allemand avec des universités francophones.

15. Administration générale

a) Perception internationale de l'administration régionale

Avec son bureau parisien ouvert en septembre 2019, la Sarre affiche sa présence en France. Elle collabore également avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur et institutions françaises (Sénat, Sciences Po, IRA Metz, INET). Les échanges permanents sont un excellent moyen de mieux comprendre les voisins français. La Sarre souhaitant s'ouvrir à l'ensemble du monde francophone, le gouvernement du Land travaille à l'obtention du statut de membre observateur auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La Sarre entretient déjà des échanges nourris avec plusieurs membres de l'OIF ainsi qu'avec d'autres institutions francophones, par exemple avec l'Agence Universitaire de la Francophonie. La Sarre est également membre d'honneur de l'Assemblée des départements de France depuis janvier 2020 et peut ainsi participer chaque année au « congrès des départements de France ».

Obj. Amélioration de la perception internationale de l'administration du Land et extension des activités du Bureau de la Sarre à Paris à toute la France. Obtention du statut d'observateur au sein de l'OIF.

b) Compétences linguistiques et interculturelles des organismes gouvernementaux

Les compétences linguistiques et interculturelles des services seront renforcées via la mise en place de stages en immersion.

Obj. Pérennisation de l'échange de fonctionnaires avec le Sénat et regroupement des différents programmes d'échange internes et externes dans un catalogue à destination du personnel de la fonction publique sarroise.

Mentions légales :

Saarland Landesregierung

Am Ludwigsplatz 14
D-66117 Saarbrücken

Tel.: +49 (0) 681 501-1115

Fax: +49 (0) 681 501-1117

E-Mail:

frankreichstrategie@saarland.de

www.saarland.de

